



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022

| | |
|---|---|
| <p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 27 REPRESENTES : 02</p> <p>DATE DE LA CONVOCAATION : Le 6 décembre 2022</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 19 décembre 2022</p> | <p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Pauline BRESSE, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT- -BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentées : Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, Mme Audine FRECKMANN ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</i></p> |
|---|---|

Délibération n°36

Rapporteur : M. Joseph SCATIGNO

Objet : Rénovation thermique de l'école maternelle Pringolliet – Demandes de subventions

La Commune est propriétaire de l'école maternelle Pringolliet. Ce bâtiment avait fait l'objet d'un diagnostic énergétique dans le cadre de la campagne lancée pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Aujourd'hui, il convient d'effectuer des travaux de réhabilitation thermique en vue notamment d'améliorer sa performance énergétique.

Cette opération d'ampleur permettra une nette amélioration du confort des usagers de la structure et une optimisation considérable des dépenses d'énergies. Le projet comprend l'isolation extérieure du bâtiment et le remplacement des menuiseries extérieures.

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre de ce projet va être lancée début 2023.

Le montant des travaux est estimé à 500 000 € et ils devraient débuter au printemps 2023, pour une durée de prévue prévisionnelle de dix-huit mois, les travaux ayant lieu en site occupé.

Il convient de solliciter auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER, de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL 2023, du Conseil Régional, du Conseil Départemental ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles pour les travaux de rénovation thermique de l'école maternelle Pringolliet.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le projet des travaux de réhabilitation thermique de l'école maternelle Pringolliet tel que présenté ci-avant ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter, auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER, de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL 2023, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20221212-20221212_DE36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Publication : 19/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

